

*« Pourquoi
devons-nous
intégrer les
modes actifs
dans les
territoires ? »*

Jean Paul Camberlin
www.ruedelavenir.com



Pour une Ville
plus Sûre et plus
Agréable à Vivre

PNUE: programme des nations unies
pour l'environnement:

Augmentez **les dépenses** affectées
aux projets d'infrastructure pour les
piétons et les cyclistes et consacrez-y
au moins **20%** de vos budgets de
transports.

Partie 1

Pourquoi s'intéresser aux modes actifs?

...selon le CEREMA

- 1) Réduire les coûts d'usages de transports,
- 2) Réduire la consommation d'énergie et les émissions de Gaz à Effet de serre et de particules,
- 3) Réduire les besoins en consommation d'espaces dédiées aux déplacements,
- 4) Proposer un mode de déplacement plus sain,
- 5) Permettre à chacun de disposer d'offre plus variée et choisir le mode le plus adapté à chacun de ses déplacements

1) Réduire les coûts d'usages de transports

a) Coût individuel:

coût de revient moyen d'une voiture 4500€ / an (INSEE)



Atoumod est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Haute-Normandie
avec le Fonds européen de développement régional.

www.atoumod.fr



1) Réduire les coûts d'usages de transports

b) Coût collectif:

les coûts externes de la voiture, qui ne sont pas directement payés par l'utilisateur s'élèvent à **1 600 €** par an et par véhicule automobile

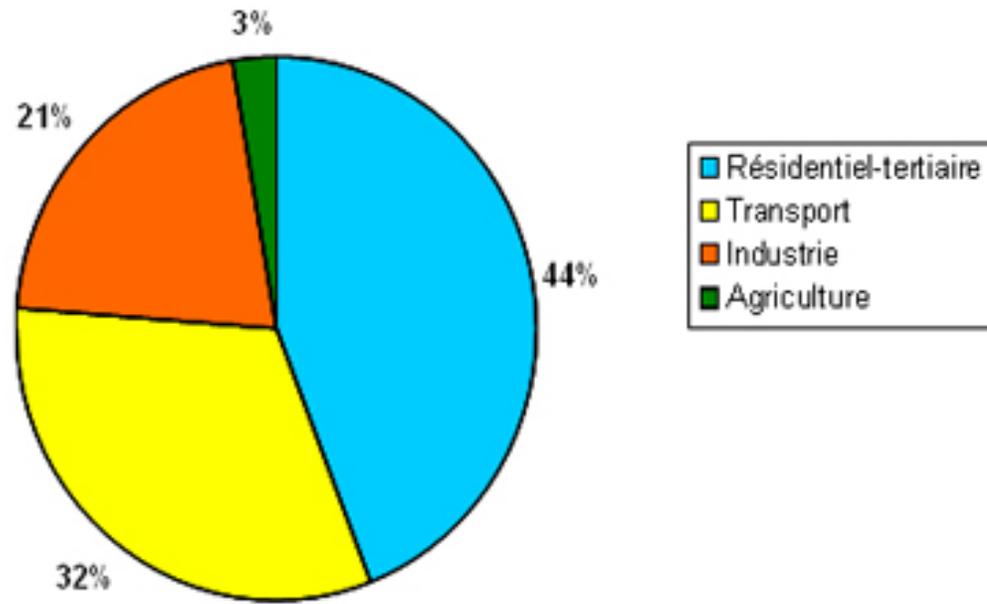
1) Réduire les coûts d'usages de transports

c) Vulnérabilité économique des ménages:

Pour un salarié au smic, la possession et l'utilisation d'une voiture implique qu'il devra y consacrer un tiers de ses revenus,

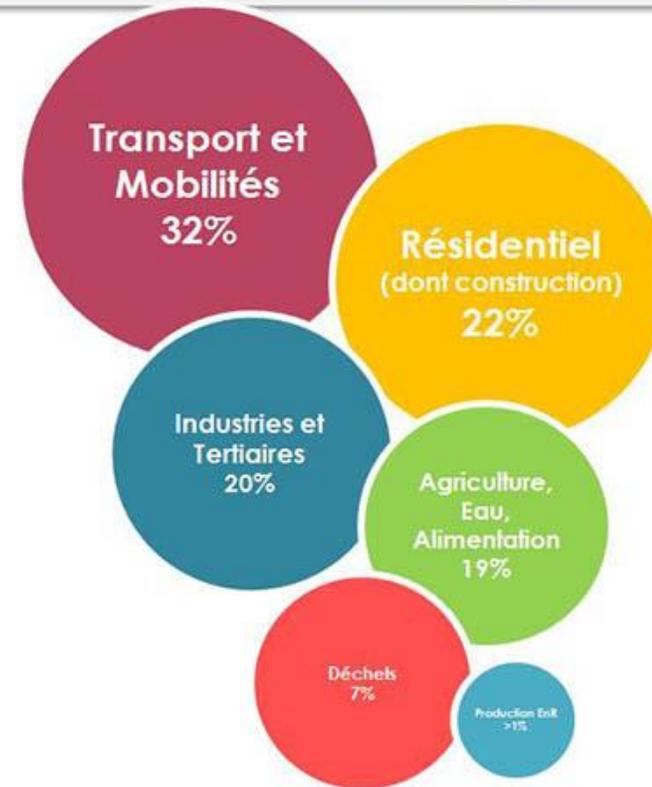
2) Réduire la consommation d'énergie, les émissions de Gaz à Effet de serre et de particules.

Consommation d'énergie par secteur en 2011



Répartition des émissions de GES par secteur d'activité, en tCO₂e

source : bilan carbone^o/eQuiNeo



3) Réduire les besoins en consommation d'espaces dédiées aux déplacements,

Occupation de l'espace public 200 personnes



175 voitures
2400 m² à l'arrêt



2 bus doubles
120 m² à l'arrêt



1 tram
100 m² à l'arrêt



à pied ou à vélo
1 m² pp à pied
1,5 m² pp à vélo

www.diagonal.cat – Barcelone, le 2 mai 2010

RURDE D'AMÉNAGEMENT/09/2017/JPC

4) Proposer un mode de déplacement plus sain,4)

Intérêt individuel



Intérêt collectif

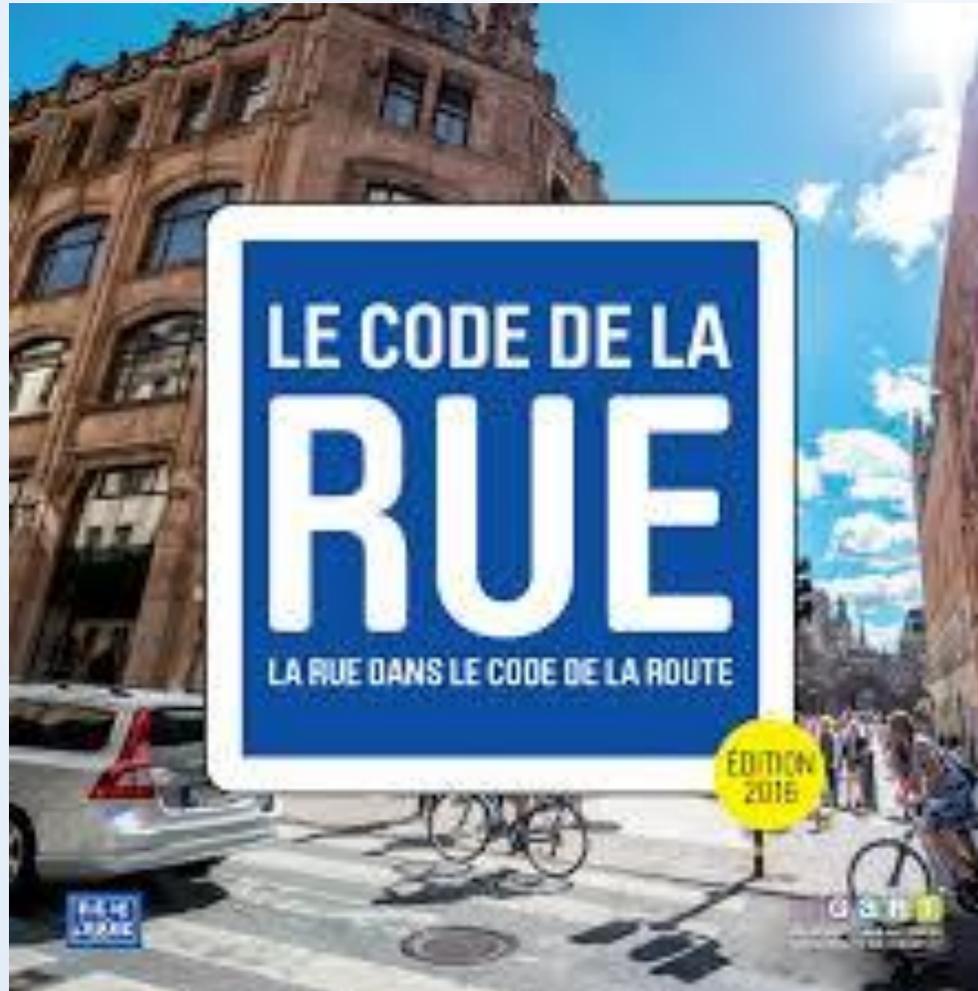
- "48.000 décès" par an sont causés en France par les divers polluants de l'atmosphère comme les particules fines ou le dioxyde d'azote, benzène, etc.

5) Permettre à chacun de disposer d'offre plus variée et choisir le mode le plus adapté à chacun de ses déplacements.



Partie 2

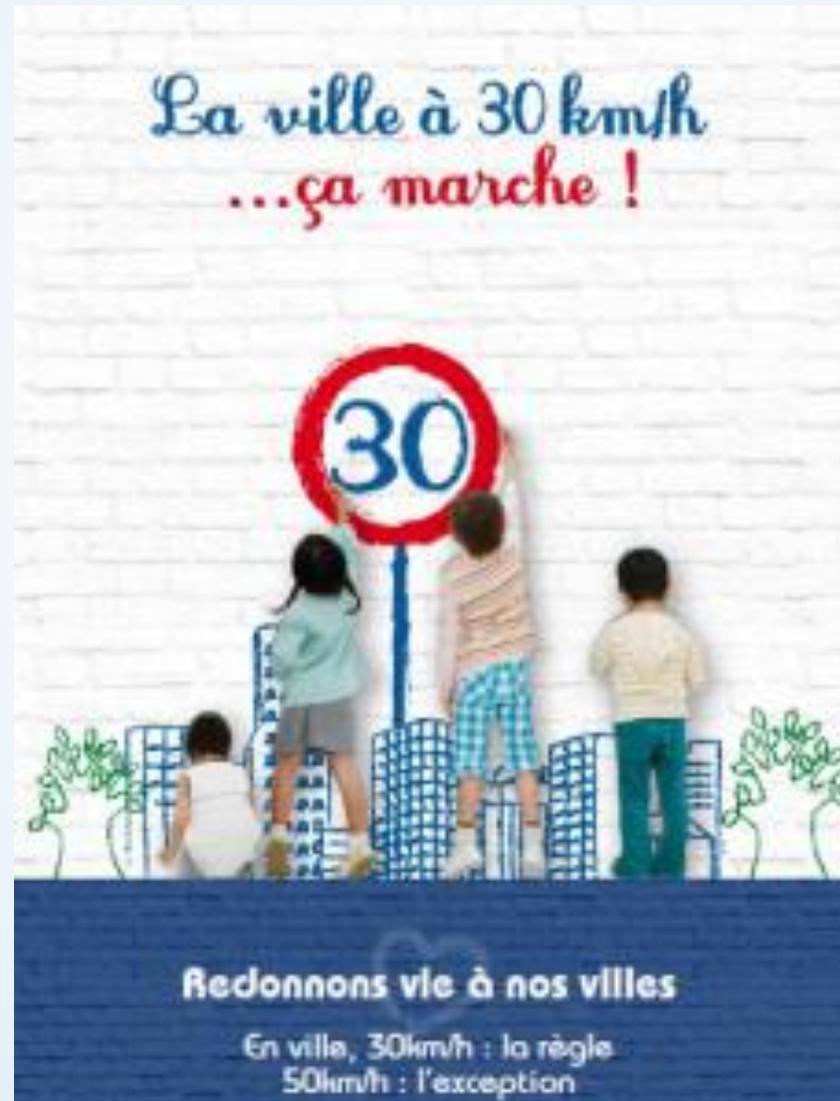
Les priorités de rue de l'avenir



Piste n°1 reconquérir la ville



Piste n°2: Abaisser les vitesses en ville



Piste n°3:

la marche, clef de la ville à vivre!

RUE DE L'AVENIR

Pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre
Rue de l'Avenir - Association loi de 1901

- ▶ Place de la voiture
- ▶ Cocktail automobile
- ▶ La ville accessible
- ▶ Marche et commerce
- ▶ La ville à vivre



La marche et l'espace public



➔ Depuis quelques décennies, la mobilité motorisée a marginalisé les déplacements à pied et créé un environnement trop souvent hostile et agressif pour ses adeptes, mais cette tendance n'est pas irréversible. Il est temps de reconquérir l'espace public au profit des piétons.

Rue de l'Avenir, qui milite pour « une ville à vivre », publie cette fiche pour inciter décideurs, techniciens et membres d'associations à replacer le piéton au cœur du débat et plus encore dans l'espace public pour des déplacements à pied sûrs, efficaces et confortables et pour le maintien d'une urbanité essentielle au citoyen.

La ville n'est pas seulement un espace de circulation ; c'est d'abord un lieu de vie que l'on habite, où l'on travaille, que l'on visite, qui favorise la rencontre et la discussion.

La marche donne accès à tous les autres modes de déplacement et autorise toutes les libertés de mouvement en ville, y compris celle de ne plus se mouvoir. Elle permet d'assurer le bien-être dans les espaces publics urbains.

La qualité de l'aménagement des espaces publics incite à marcher. Le développement de la marche est un des critères de la réussite des aménagements urbains. Mis en scène dans des espaces publics de qualité, les piétons se respectent les uns les autres et sont mieux respectés par les usagers des autres modes de déplacement.

Façon la plus naturelle de se déplacer et pratique partagée de la rue, la marche est à la base de la qualité de vie et de la citoyenneté en ville.

contact
Rue de l'Avenir
34, rue de l'Eglise
75015 Paris
Tél./Fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com

Novembre 2012

Piste n°4: Le commerce de proximité

Le piéton qui se sent en sécurité en situation de loisir, **consomme.**

La qualité des espaces publics est un puissant stimulant pour le commerce et leur fréquentation par les modes actifs



Piste n°5: sanctuariser le trottoir



Piste n°6:

les modes
actifs en
milieu
périurbain et
dans les villes
et villages



Dossiers
thématiques
de la Rue
de l'Avenir

**Villages
à vivre**

Un trésor est caché
dans mon quartier, dans ma

LES OBJECTIFS DE CE DOSSIER
La revitalisation des communes rurales ou périurbaines implique

Partie 3

Quelques remarques

L'image de la collectivité



bienfaits de l'effet de masse:

"la sécurité par le nombre".

Il fonctionne pour les cyclistes comme pour les piétons. Plus ils sont nombreux sur l'espace public, plus ils sont prévisibles par les autres usagers, mieux ils sont vus et le risque d'accident décroît.



Le vélo outil de libération:

Rouen, des femmes
apprennent
à faire du vélo pour
s'émanciper



Mais attention!

Chercher à répondre
aux exigences des
uns et des autres
c'est, dès fois,
renoncer à une
solution collective!

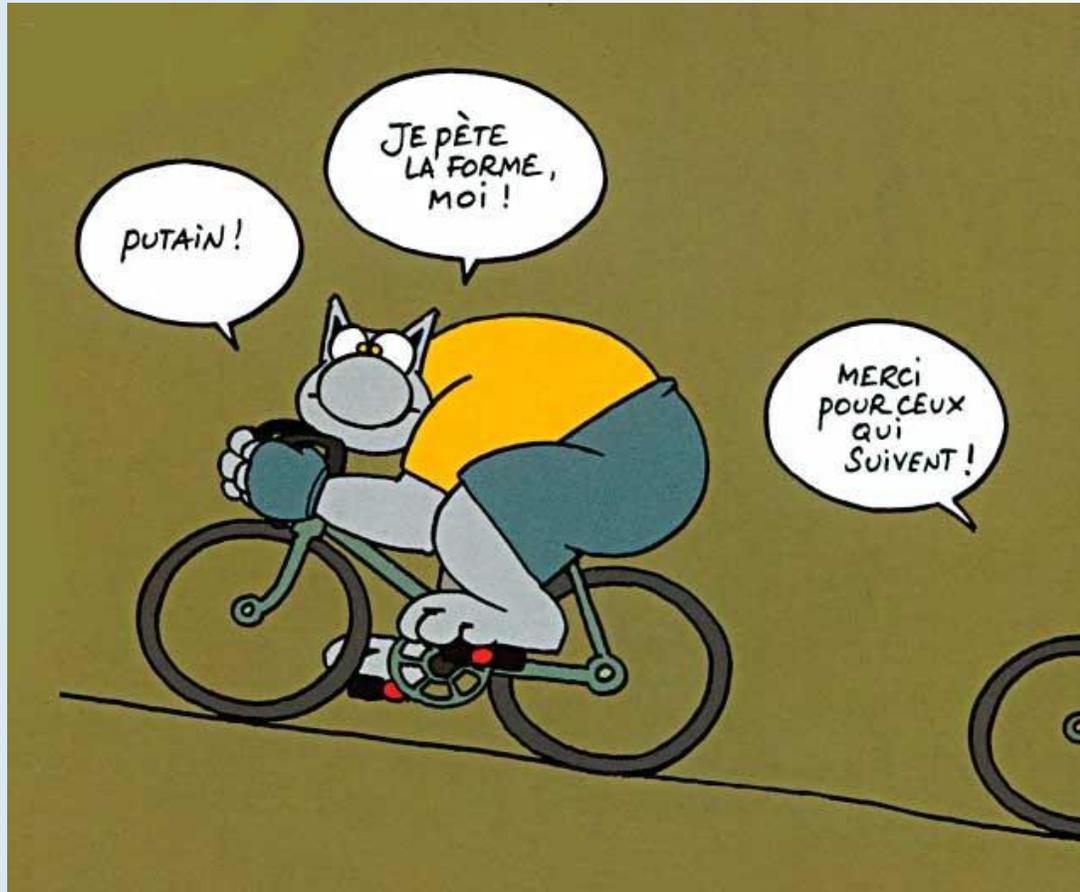


Apparition des E.P.D.



RUE DE L'AVENIR 14/09/2017 JPC

Merci de votre attention



Nous contacter:
www.ruedelavenir.com

Sur facebook:

<https://fr-fr.facebook.com/ruedelavenir.france/>

Sur twitter:

[@ruedelavenir](https://twitter.com/ruedelavenir)

02 35 89 58 24